

Section de Vendée

Déclaration des représentants des personnels au CTL du 31 mai 2016

Monsieur le Président,

"L'âge d'or de la DGFIP est révolu."

C'est en utilisant de tels termes, dans ses lignes directrices, que Monsieur Parent entend vendre aux agents des Finances Publiques sa politique de destruction de notre administration et de démantèlement programmé de notre outil de travail. Derrière cette œuvre de présumée transparence point un cynisme qui confine à la manipulation, voire au mensonge.

Afin de mieux faire passer son message, le Directeur Général s'approprie pour mieux les caricaturer, les pensées et le vécu des cadres et des agents. Il feint de reconnaître leurs souffrances, qu'il a lui-même sciemment provoquées, jusqu'à la raillerie. Il ridiculise et culpabilise celles et ceux qui n'ont d'autres exigences que d'obtenir les moyens de faire correctement leur travail et de rendre le service public auquel ont droit les administrés. Pour lui, notre salut passerait donc par la servitude ?? Il entend même persuader ses lecteurs de la modernité des reculs sociaux qu'il impose et de la casse de notre service public qu'il organise. Pour conclure ses propos, le Directeur Général rappelle que chacun a droit à la vérité car les efforts demandés sont réels.

La vérité, pour **Solidaires Finances Publiques**, c'est que Monsieur Parent est incapable de formuler ouvertement, qu'il prend les agents de la DGFIP non pas comme des collaborateurs, mais pour des pions avec lesquels il joue au gré des commandes qu'il applique avec zèle au mépris des missions, des structures, des emplois et des agents!

Hasard du calendrier ou communication bien orchestrée? Après les lignes directrices de Monsieur Parent, les lettres de cadrage de Monsieur Sapin.

Avant les discussions parlementaires sur le budget 2017, ces lettres de cadrage sont envoyées dans les différents ministères. Quid de la Direction Générale des Finances Publiques qui est considérée, de fait, comme une administration "non prioritaire" ??

Monsieur Sapin a déclaré que pour rentrer dans le cadre de la réduction du déficit public, le gouvernement recherche 2 milliards pour 2017. Cette quête se décline une fois de plus ou une fois de trop, en réduction des effectifs de la Fonction Publique. Ainsi, le Ministre de l'Économie et du Budget déclare que les effectifs publics devront se réduire de 2% et qu'un gel de toutes mesures catégorielles doit s'appliquer dans l'ensemble des ministères dits "non prioritaires". Or, depuis plusieurs années la DGFIP paie un trop lourd tribut à la politique dite de rigueur et d'austérité budgétaire. Les 2310 suppressions d'emplois programmées pour 2016 s'ajoutent aux suppressions d'emplois précédentes : 35000 emplois ont été supprimés depuis 2002. Alors que, dans le même temps, la charge de travail a explosé, l'accueil physique et téléphonique a doublé, les sollicitations par courriels se sont envolées, la fraude

fiscale s'est diversifiée et complexifiée, la gestion du secteur public local est devenue plus sensible, la pression est forte sur les missions foncières et domaniales ...etc.

À l'ordre du jour de ce CTL :

La réorganisation des missions foncières :

A l'instar des réformes précédentes, vous recommencez dans l'art de la sous-évaluation des tâches afin de justifier le sous-dimensionnement des structures. Vous auriez pu calibrer les missions pour créer deux CDIF complets à La Roche sur Yon et aux Sables d'Olonne ou deux PELP et deux PTGC eux aussi à La Roche sur Yon et aux Sables d'Olonne...ou pourquoi pas, ne rien faire. Mais à quoi pensons-nous ? Le but de vos réformes que vous nous expliquez, que vous nous chiffrez, que vous essayez de justifier c'est comme à chaque fois :

Pour trouver un filon afin de supprimer des emplois !

Idée formidable, surtout en pleine révision des locaux professionnels et avec la perspective d'une révision des locaux d'habitation. On sent une réflexion profonde !

Le rapport d'activité :

Comme chaque année, il montre la dégradation de la situation des services (restrictions budgétaires, effectifs disponibles largement inférieurs à l'effectif théorique, les charges de travail en augmentation, regroupement de services, fusion de services, fermeture de services... etc.) en conséquence **Solidaires Finances Publiques** votera contre ce point donné pour avis.

La Campagne d'évaluation :

Solidaires Finances Publiques rappelle que l'évaluation et l'appel qui peut s'en suivre ne doivent pas être l'occasion de règlement de compte des chefs de service vis à vis de leurs agents, comme nous l'avons constaté l'an dernier à l'occasion des CAPL d'appel de notation.

Point d'étape sur la campagne 2016 IR 2015 :

Moins d'accueil avec un "calendrier défavorable" pour 2016...L'an dernier, les accueils étaient-ils déjà fermés certains après-midi ?? Nombre de télédéclarants en hausse...L'an dernier, la presse a-t-elle fait croire aux contribuables, même aux probables non-imposables, qu'ils devaient télédéclarer sous peine d'amende ?? On fait dire aux chiffres ce que l'on veut, mais il est certain que si l'on ferme tous les jours, le flux de réception sera moins fort et si tout le monde est obligé de déclarer par internet, il y aura moins de déclarations papiers.

Report de la création du SPF-E :

Solidaires Finances Publiques vous avait posé la question lors du dernier CTL, vous y répondez. Mais si le groupe de travail national qui n'a pas encore abouti décide que les SPF-E ne sont pas viables, que ferez-vous ?

Alors que le projet de loi de finances 2017 commence à rentrer en discussion, **Solidaires Finances Publiques** appelle l'ensemble des personnels à se mobiliser pour exiger l'arrêt des suppressions d'emploi et pour rejeter le démantèlement de la DGFIP.